L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 24 MAI 1892.

CINQUIEME DISTRICT.

ALLISON, BUFORD—
Taxe de 1891 montant à...............60c
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1891............ 10
Total............ 70c
1. Un lot de terre, dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lapeyrouse, Socrates, Odéon et Orléans, désigné comme lot No ——, dans l'ilet no 11 Tunisburg; mesurant 85 pieds de face à la rue Odéon sur 323 pieds 7 pouces de profondeur.

AUGUSTIN, ESTHER—
Taxe de 1891, montant à............$2 40
Taxe de levée, district d'Orléans.... pour 1891............ 40
Total............$2 80
2. Un lot de terre, dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Verret, Olivier, Eliza et Alix, désigné comme lot No 24 dans l'ilet No 87, mesurant 31 pieds 6 pouces de face à la rue Olivier sur 126 pieds de profondeur.

BROWN, MME DOICE—
Taxe de 1891, montant à............$12 00
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1891............ 2 00
Total............$14 00
5. Un lot de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Franklin, Newton et Homer, désigné comme lot No 22 dans l'ilet No 155, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Newton sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, formant l'encoignure des rues Newton et Monroe.

BORNE, FELIX JOHN—
Taxe de 1891, montant à............$1 20
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1891............ 20
Total............$1 40
6. Onze lots de terre dans le 5me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Valette, Chestnut, De Armas et Decatur désignés comme lots Nos 12 à 22 dans l'ilet No 190, les lots Nos 12, 13, 14 et 15 formant l'encoignure des rues Chestnut et De Armas et mesurant 129 pieds de face à la rue Chestnut sur 120 pieds de profondeur, les lots Nos 16 et 17 mesurant 64 pieds de face à la rue Chestnut sur 138 de profondeur, les lots Nos 18, 19, 20 et 21 formant l'encoignure des rues Chestnut et Decatur et mesurant 129 pieds de face à la rue Chestnut sur 120 pieds de profondeur, le lot No 22 mesurant 35 pieds de face à la rue Decatur sur 129 pieds de profondeur.

BORNE, F. J.—
Taxe de 1891............ 24c.
Taxe de levée district d'Orléans, pour 1891............ 4c.
Total............ 28c.
7. Quatre lots de terre, dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Elmire, Pacifique, De Armas et Decatur désignés comme lots Nos 17, 18, 19 et 20, dans l'ilet No 192, mesurant 128 pieds de face sur 123 pieds de profondeur.

BROOKS, CAROLINE—
Taxe de 1891............ 60c
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1891............ 10c
Total............ 70c
8. Un lot de terre, dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Franklin, Lapeyrouse et Socrate, désigné comme lot No 6, dans l'ilet No 219, mesurant 32 pieds de face à la rue Monroe sur 160 pieds de profondeur.

DELILLE, MME J. O.—
Taxe de 1891, montant à............$1 50
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1891............ 25c
Total............$1 75
10. Un lot de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Elmire, Pacific, Eliza et Alix, désigné comme lot No 14, dans l'ilet No 79 mesurant 32 pieds de face à la rue Elmire sur 123 pieds de profondeur.

DELILLE, SUC. ODILLE—
Taxe de 1891, montant à............ 60c
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1891............ 10c
Total............ 70c
11. Un lot de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Franklin, Newton et Homer, désigné comme lot No 11 dans l'ilet No 155, mesurant 32 pieds de face à la rue Franklin sur 160 pieds de profondeur.

DELILLE, SUC. ODILLE—
Taxe de 1891, montant à............ 90c
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1891............ 15
Total............$1 05
12. Un lot de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Franklin, Newton et Homer, désigné comme lot No 10 dans l'ilet No 155 mesurant 32 pieds de face à la rue Homer sur 128 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Homer et Franklin.

FRAZIER, ROBT—
Taxe de 1891, montant à............ 3 60
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1891............ 60c.
Total............ 4 20
14. Deux lots de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Verret, Newton et Homer, désignés comme fond du lot No 13 et lot No 14 dans l'ilet No 156; le dit fond du lot No 13 mesurant 30 pieds de face à la rue Newton sur 30 pieds de profondeur; le lot No 14 formant l'encoignure des rues Newton et Franklin, mesurant 30 pieds de face à la rue Newton sur 120 pieds de profondeur.

GLANCEY, JOHN—
Taxe de 1891 montant à............$1 20
Taxe de levée, district d'Orléans.... pour 1891............ 20
Total............$1 40
16. Un lot de terre, dans le 5me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Webster, Washington, Evelina et Eliza, désigné comme lot No 24, dans l'ilet No 102, mesurant 31 pieds de face à la rue Washington sur 122 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Webster et Eliza.

GLANCEY, VVE JAS.—
Taxe de 1891 montant à............$3 00
Taxe de levée, district d'Orléans.... pour 1891............ 50
Total............$3 50
17. Un lot de terre, dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Elmire, Eliza et Alix, désigné comme lot No 27 dans l'ilet No 79 mesurant 30 pieds de face à la rue Alix sur 120 pieds de profondeur.

GRAVOIS, PIERRE—
Taxe de 1891, montant à............$6 00
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1891............ 1 00
Total............$7 00
18. Un lot de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Barthélemy, Vileré, Lavergne et Delaronde, désigné comme lot No 22, dans l'ilet No 19, mesurant 32 pieds de face à la rue Barthélemy sur 128 pieds de profondeur.

HASSAM, MME THOS—
Taxe de 1891 montant à............$1 50
Taxe de levée district d'Orléans.... pour 1891............ 25
Total............$1 75
21. Un lot de terre, dans le 5me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Barthélemy, Delaronde, Peter et Lavergne, désigné comme la moitié du lot No 10, dans l'ilet No 18, mesurant 23 pieds de face à la rue Lavergne sur 63 pieds de profondeur.

LAFLIN & RAND POWDER CO.—
Taxe de 1891 montant à............$1 80
Taxe de levée, district d'Orléans.... pour 1891............ 30
Total............$2 10
24. Un ilet de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Prévost, Americus, Odéon et Orléans, désigné comme ilet No 24, mesurant 324 pieds de face sur 300 pieds de profondeur.

LAFLIN & RAND POWDER CO.—
Taxe de 1891, montant à............$1 80
Taxe de levée, district d'Orléans.... pour 1891............ 30
Total............$2 10
25. Un ilet de terre, dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, étant l'ilet borné par les rues Copernic, Perry, Orléans et Odéon, désigné comme ilet No 28 mesurant 300 pieds de face sur 323 pieds de profondeur.

LAUMAN, VVE VICTOR—
Taxe de 1891, montant à............$1 80
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1891............ 30
Total............$2 10
26. Un lot de terre, dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hendee, Sumner, Alix et Peter, désigné comme une moitié du lot No 4, dans l'ilet Nos 66 A et 66 B, mesurant 60 pieds de face à la rue Hendee sur 135 pieds de profondeur.

LAWS, JORDAN—
Taxe de 1891, montant à............ 90c
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1891............15c.
Total............$1 05
30. Un lot de terre, dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Valette, Chestnut, Homer et Jackson, désigné comme lot No 7, dans l'ilet No 147, mesurant 32 pieds de face à la rue Chestnut sur 125 pieds de profondeur.

MOONEY, MLLE S.—
Taxe de 1891, montant à............$4 20
Taxe de levée, district d'Orléans.... pour 1891............ 70
Total............$4 90
31. Un lot de terre, dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Elmire, Pacifique, Eliza et Alix, désigné comme lot No 23, dans l'ilet No 78, mesurant 32 pieds de face à la rue Elmire, sur 124 pieds de profondeur.

MOONEY, VVE JANE—
Taxe de 1891, montant à............$4 20
Taxe de levée, district d'Orléans.... pour 1891............ 70
Total............$4 90
32. Un lot de terre, dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chesnut, Elmire, Evelina et Eliza, désigné comme lot No 19 dans l'ilet No 90, mesurant 32 pieds de face à la rue Elmire, sur 150 pieds de profondeur.

McCAFFREY, M.—
Taxe de 1891, montant à............$3 00
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1891............ 50
Total............$3 50
33. Un ilet de terre dans le 5me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, étant l'ilet borné par les rues Atlantique, Verret, Decatur et Newton, désigné comme l'ilet No 175, mesurant 322 pieds de face sur 247 pieds de profondeur.

NOUGUE, PIERRE—
Taxe de 1891, montant à............ 60c
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1891............ 10c
Total............ 70c
34. Un ilet de terre dans le 5me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, étant l'ilet borné par les rues Hancock, Valette, Laurence et Ptolémée, désigné comme ilet No 252.

NOUGUE, PIERRE—
Taxe de 1891, montant à............$3 60
Taxe de levée, district d'Orléans...... pour 1891............ 60
Total............$4 20
35. Une partie d'un ilet de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, étant partie de l'ilet no 302, située sur la ligne Sheppard et Jefferson.

OVERTON, MME L.—
Taxe de 1891, montant à............$2 10
Taxe de levée district d'Orléans, pour 1891............ 35
Total............$2 45
36. Un lot de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bouny, Séguin, Eliza et Alix, désigné comme lot No 14 dans l'ilet No 85, mesurant 32 pieds de face à la rue Séguin, sur 128 pieds de profondeur.

PALMER, W. L.—
Taxe de 1891, montant à............$1 20
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1891............ 20
Total............$1 40
39. Un ilet de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Elmire, Pacifique, Lapeyrouse et Socrate, désigné comme ilet No 223, mesurant 309 pieds de face sur 247 pieds de profondeur.

PROCTOR, WM—
Taxe de 1891, montant à............ 60c
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1891............ 10c
Total............ 70c
41. Un lot de terre, dans le 5me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pacifique, Atlantique, Newton et Homer, désigné comme lot No 13, dans l'ilet No 161 mesurant 32 pieds de face à la rue Pacifique sur 123 pieds de profondeur.

ROSALINDE, HENRIETTE—
Taxe de 1891, montant à............ 30c
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1891............ 5c
Total............ 35c
42. Trois lots de terre, dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par le Chemin Public et les terres de marais et au dessus par la propriété Camus, désignés comme lots Nos 88 à 90, mesurant 48 pieds de face au Chemin Public sur 170 pieds de profondeur.

ROBELOT, ALB. N.—
Taxe de 1891, montant à............$1 80
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1891............ 30
Total............$2 10
43. La moitié d'un ilet de terre, dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues LeBoeuf, Canal, Homer et Jackson, désigné comme moitié de l'ilet No 141, mesurant 153 pieds 9 pouces de face sur 322 pieds de profondeur.

RIBBINS, ELDRIGE—
Taxe de 1891, montant à............ 90c
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1891............ 15c
Total............$1 05
45. Une partie d'un lot de terre, dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Madison, Decatur et Newton, désignée comme partie du lot No 5, dans l'ilet No 184, mesurant 30 pieds de face à la rue Decatur, sur 180 pieds de profondeur.

REYNOLDS, PAUL—
Taxe de 1891, montant à............ 30c
Taxe de levée, district d'Orléans.... pour 1891............ 5c
Total............ 35c
46. Un lot de terre, dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Newton, Decatur, Odéon et Orléans désigné comme lot No 5 dans l'ilet No 4, Tunisburg, mesurant 31 pieds 3 pouces de face à la rue Newton, sur 132 pieds de profondeur.

SPAHR, CHAS—
Taxe de 1891, montant à............$1 20
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1891............ 70
Total............$4 90
47. Un lot de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Elmire, Pacifique, Marpet et Evelina, désigné comme lot No 19 dans l'ilet No 114 mesurant 29 pieds de face à la rue Elmire sur 123 pieds de profondeur.

VALETTE, MME OCTAVE F.—
Taxe de 1891 montant à............$15 00
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1891............ 2 50
Total............$17 50
51. Deux lots de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Patterson, Chestnut, Valette et Peter désignés comme lots Nos 9 et 10 dans les ilets Nos 34 et 35, mesurant 61 pieds de face à la rue Valette sur 137 pieds de profondeur.

WAGNER, M. et MME A—
Taxe de 1891, montant à............$1 50
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1891............ 25
Total............$1 75
53. Six lots de terre, dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Monroe, Franklin, Ptolémée et Socrates, désignés comme part e des lots Nos 5 à 10, dans l'ilet No 245 mesurant 76 pieds de face à la rue Socrate, sur 60 pieds de profondeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

LOUIS ARNAULD,
Collecteur de Taxes d'Etat, Troisième et Cinquième Districts, Paroisse d'Orléans.

Avis aux créanciers hypothécaires sur propriétés des Troisième et Cinquième Districts.

BUREAU DU COLLECTEUR DE TAXES D'ETAT, des 3me et 5me districts, paroisse d'Orléans, 10 mai 1892.

Conformément à la section 63, loi 85 de 1888, avis est par le présent donné à toutes les personnes qui ont des hypothèques sur ces propriétés foncières situées dans les troisième et cinquième districts, paroisse d'Orléans lesquelles n'auront pas acquitté les taxes de 1891 et des années précédentes, que j'en commencerai la vente, à la porte de la Cour, SAMEDI 11 juin 1892. Nombre de ces propriétés délinquantes ont déjà, avant la dite vente, été annoncées et continueront à l'être dans ce journal conformément à la loi. L'attention des créanciers hypothécaires est appelée spécialement sur ces annonces de ventes pour taxes, et ils sont prévenus d'avoir à prendre, avant la vente, telles mesures qu'ils jugeront nécessaires pour protéger leurs intérêts.

LOUIS ARNAULD,
Collecteur de Taxes d'Etat, Troisième et Cinquième Districts, Paroisse d'Orléans.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE A CREDIT
—DE—
Propriété de Batture.

Deux beaux ilets de terre faisant face au fleuve et à la rue Tchoupitoulas, pavés en blocks de pierres carrées.

Les dix lots de terre formant presque l'ilet entier borné par les rues Canal, Gasquet, Lopez et Salcedo.

—ET—

Un lot de terre dans le Second District

Rue Ste-Anne, entre Gayoso et Salcedo.

SUCCESSION DE MME ELEONORE POCHELU, VEUVE DE DOMINIQUE POCHELU.

No 22 616—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division E.

PAR JNO. H. O'CONNOR, encanteur—Bureau, No 17 rue Carondelet.—SAMEDI, 25 juin 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé dans l'affaire ci-dessus le 23 mai 1892, il sera vendu à l'encan, les propriétés de valeur suivantes, savoir :

1° Un certain ilet de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous endroits, voies, privilèges lui appartenant sous divisé en 24 lots numérotés de 1 à 24 inclusivement, dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue Napoléon et les rues Tchoupitoulas, Water et Berlin et mesurant, au pied américain, comme suit : Les lots 1 à 12 inclusivement mesurent chacun 25 pieds et 2 lignes de face à la rue Water sur une profondeur variant de 129 pieds 9 pouces et 4 lignes à 142 pieds et 2 lignes.

Le lot No 1 formant le coin de la rue Water et de l'avenue Napoléon et le lot No 12 le coin des rues Water et Berlin. Les lots Nos 13 à 24 inclusivement, mesurent chacun, 25 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 120 pieds de profondeur; le lot No 13 formant le coin des rues Tchoupitoulas et Berlin et le lot No 24 le coin de la rue Tchoupitoulas et l'avenue Napoléon.

2° Seize lots de terre dans le Sixième District de cette ville formant tout l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Water, Peniston et Général Taylor désignés comme lots Nos 1 à 16 et mesurant comme suit :

Les lots Nos 1 à 7 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 85 pieds de profondeur le lot No 1 formant le coin des rues Peniston et Tchoupitoulas. Le lot No 8 mesure 29 pieds, 8 pouces et 6 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 85 pieds de profondeur et de face à la rue Général Taylor formant le coin des dites rues. Le lot No 9 mesure à peu près 29 pieds, 9 pouces et 1 ligne de face à la rue Water sur 100 pieds de profondeur et de face à la rue Général Taylor formant le coin des dites rues et 98 pieds, 7 pouces de profondeur sur la ligne du lot No 10.

Le lot No 10 a 30 pieds 2 pouces de face à la rue Water sur 98 pieds sur la ligne du lot No 9 et 97 pieds 2 pouces et 2 lignes sur la ligne du lot No 11.

Le lot No 11 a 30 pieds 2 pouces de face à la rue Water sur 97 pieds 2 pouces 2 lignes sur la ligne du lot No 10 et 95 pieds 9 pouces 6 lignes sur la ligne du lot No 12.

Le lot No 12 a 30 pieds 2 pouces de face à la rue Water sur 95 pieds 9 pouces et 4 lignes sur la ligne du lot No 11 et 94 pieds 4 pouces et 6 lignes sur la ligne du lot No 13.

Le lot No 13 a 30 pieds 2 pouces de face à la rue Water sur 94 pieds 4 pouces et 6 lignes sur la ligne du lot No 12 et 92 pieds 11 pouces et 7 lignes sur la ligne du lot No 14.

Le lot No 14 a 30 pieds de face à la rue Water sur 92 pieds 11 pouces et 7 lignes sur la ligne du lot No 13 et 91 pieds 7 pouces et 1 ligne sur la ligne du lot No 15.

Le lot No 15 a 30 pieds 2 pouces de face à la rue Water sur 91 pieds 7 pouces et 1 ligne sur la ligne du lot No 14 et 90 pieds 2 pouces et 3 lignes sur la ligne du lot No 16.

Le lot No 16 forme le coin des rues Water et Peniston et a 30 pieds 2 pouces de face à la rue Water sur 90 pieds 2 pouces et 3 lignes sur la ligne du lot No 15 et 88 pieds 9 pouces et 5 lignes de profondeur et de face à la rue Peniston.

Ce bel ilet est immédiatement en face de l'emplacement du Independent Cotton Oil Co., et juste au-dessous du Riverside Mills.

3° Dix lots de terre formant presque tout l'ilet, dans le Premier District borné par les rues Canal, Gasquet, Salcedo et Lopez et mesurant ensemble toute la façade de la rue Gasquet à peu près 203 pieds 3 pouces toute la façade de la rue Lopez à peu près 319 pieds, 8 pouces 2 lignes, 10 pieds, 2 pouces, 3 lignes de face à la rue Canal coin de la rue Lopez 279 pieds, 2 pouces et 4 lignes sur une ligne diagonale s'étendant vers les rues Salcedo et Gasquet et 108 pieds de face sur la rue Salcedo, coin de la rue Gasquet.

4. Un lot de terre dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, Orléans, Gayoso et Salcedo et mesure à peu près 31 pieds 6 pouces de face à la rue Ste-Anne, sur 89 pieds, 7 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Gayoso, et 89 pieds 9 pouces de profondeur sur l'autre côté.

Conditions de la vente.

Un tiers comptant, et la balance à 1 et 2 ans de crédit, avec 7 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement des billets représentant la dite portion à crédit. Les actes de vente devant contenir les clauses usuelles de non aliénation, honoraires d'avocats à 5 pour cent sur le montant en cas que poursuite soit instituée pour le recouvrement du montant des dits billets ou une partie quelconque en capital et intérêts. Les acquéreurs devant assumer le paiement de toutes les taxes pour 1892 en outre du prix de l'adjudication et déposer 10 pour cent du prix d'enchère au moment de l'adjudication.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant N. B. Frist, notaire.
24 mai 24 28 juin 4 11 18 25

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 35,788—Division B.—Ordre de Cour.—Raymond Ducos vs ses créanciers.—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Raymond Ducos soit convoquée et tenue pardevant Joseph Duvigneaud, notaire, en son bureau, No 14 rue Carondelet, en cette ville, le 14me jour de juin 1892, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et de délibérer sur l'application du pétitionnaire pour un répit et de voter sur toutes autres affaires qui peuvent leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues; et que H. H. Bryan, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 9 mai 1892.
Signé : FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
11 mai—31 au 30j

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

ATTENTION!

Ceux qui ont un placement d'argent à faire.

GRANDE VENTE DE PARTAGE
—DE—
Propriétés foncières splendidement situées et d'un grand rapport.

STOCKS ET BONS.

Les beaux magasins bien situés, doubles à deux étages et résidences Nos 857, 857 1/2, 859 et 859 1/2 rue des Magasins,

En face du marché de la rue Neuvième, un joli cottage en bois et grande écurie dans le fond, faisant face à la rue Neuvième.

La splendide rangée de cottages doubles bien bâtis et lucratifs,

Nos 181, 183, 185, 187, 189, 191, 193, 193 1/2 rue Huitième coin Camp.

Le magasin à deux étages et résidence de choix bien situés,

No 890 rue des Magasins coin Toledano.

La résidence simple en bois qui se trouve en arrière,

No 118 rue Toledano près de la rue des Magasins.

Les deux magasins et résidences en briques à deux étages bien bâtis,

Nos 671 et 673 rue Tchoupitoulas au coin de la rue St-André.

L'agréable cottage-résidence simple

No 931 rue des Magasins près de l'avenue de la Louisiane.

Le tout en bon état, très rémunératif et toujours loué et

Admirablement situé ayant une valeur permanente et certain d'augmenter.

A L'ENCAN.

Succession de John Schellang.

No 35,047.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur.—Bureau 177 rue Commune.—SAMEDI, 25 juin 1892, à midi, à la Bourse d'Encan, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 11 mai 1892 et signé le 18 mai 1892 par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans et rendu dans la succession ci-dessus, les propriétés foncières et sécurités décrites ci-après, à savoir :

Stocks et Bons.

1. Vingt-cinq (25) Actions du fonds-capital du New Orleans Brewing Association de $100 chacune.

2. Vingt-cinq (25) Actions du fonds capital du Lafayette Fire Insurance Co., de la Nouvelle-Orléans, de $50.

3. Cinq (5) Actions du fonds capital du New Orleans Coffin & Manufacturing Co. de $50 chacune.

4. Deux (2) actions du fonds capital de John J. Voelkel Hardware Co. (limité) de $100 chacune.

5. Une (1) action du fonds capital du German Men's Singing & Benevolent Association du Sixième District de la Nouvelle-Orléans.

6. Un (1) Bon du New Orleans Brewing Association, Series F. de $100, avec 27 coupons attachés.

7. Un (1) Bon de $1,000 du New Orleans Brewing Association, Série C, avec 27 coupons attaché.

Propriété foncière

Nos 849 et 859 1/2 rue des Magasins coin de la Neuvième rue.

1. **Cette splendide propriété commerciale et résidence,** Nos 859 et 859 1/2 rue des Magasins coin de la rue Neuvième, de cette comme suit, à savoir : Une certaine portion de terre située dans le Quatrième district de cette ville, et dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp, Neuvième, Huitième formant l'encoignure des rues Magasins et Neuvième et mesurant 31 pieds 8 1/2 pouces de face à la rue des Magasins sur 95 pieds 11 pouces de profondeur et face à la rue Neuvième, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant. Les améliorations comprennent un magasin double en bois à deux étages, solidement construit, et résidence avec magasins spacieux, salle à manger et cuisine au rez de chaussée, 5 appartements, chambre à bain et galerie derrière en haut, citernes, hangars, etc. cour bien briquetée. La propriété formant l'encoignure, No 859 1/2 de la rue des Magasins, a en outre une bâtisse à deux étages au fond et est occupée comme café par M. W. Shannon avec un bail qui expire le 30 septembre 1892 à raison de $720 par an. Le No 859 est occupé par une pharmacie sur un bail au Dr Horsburg à $400 par an. Immédiatement fai sant face au marché de la rue Neuvième et au milieu d'un centre d'affaires très actif ces splendides magasins sont certains de donner continuellement des loyers stables et très rémunératifs. Il est impossible de désirer un meilleur emplacement pour un homme entreprenant dans n'importe quel genre d'affaires au détail.

Nos 857 et 857 1/2 rue des Magasins.

2. **Les deux Magasins et Résidences** en bois à deux étages très bien situés Nos 857 et 857 1/2 rue des Magasins, avec un grand hangar avant et arrangés avec deux magasins spacieux, salle à manger et cuisine en bas, et cinq appartements en haut, hangars, citernes et cours pavées à chaque corps de logis. Le lot est décrit comme suit, à savoir :

Un autre certain lot de terre situé dans le même district et ilet que la dernière propriété décrite et devant, qui est contigue et mesurant 31 pieds 9 1/2 pouces de face à la rue des Magasins sur 95 pieds 11 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Admirablement situés et directement sur la ligne du trafic en gros et en détail du marché de la rue Neuvième, toujours occupés et maintenant, sous un bail au J. J. Voelkel Hardware Co. (limité).

Cottage et Lot rue Neuvième.

3. **Le Cottage simple en Bois** rue Neuvième près de la rue des Magasins, ayant 3 chambres, une grande allée, écurie et hangars spacieux, chambre pour le fourrage, pour les chevaux, etc. Le lot est décrit comme suit, à savoir : Un certain lot de terre situé dans le même district et ilet et contigu aux deux derniers lots décrits ci-dessus dans le fond, mesurant 31 pieds, 11 pouces de face à la rue Neuvième sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Etant à proximité du marché rend la propriété excessivement désirable et elle est maintenant louée à $300 par an.

Le Cottage Double en Bois Nos 181 à 183 rue Huitième.

4. **Le beau cottage double en bois,** parfaitement bâti, avec deux étages dans le fond, construit en retraite et ayant des galeries sur la façade et sur les côtés. Le cottage renferme 7 chambres, un office, des hangars, des citernes, un jardin sur la façade, des arrière-cours et des allées proprement pavées.

Les lots sont vastes et comprennent deux terrains situés d ns le quatrième district de cette ville et désignés comme lots Nos 9 et 10 de l'ilet No 65, bornés par les rues Huitième, Septième, Magasins et Camp, mesurant chacun 28 pieds de face à la rue Huitième sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent. La propriété rapporte $480 par an.

Le cottage double en bois, Nos 185 et 187 rue Huitième.

5. **Le cottage double en bois, très désirable,** Nos 185 et 187 rue Huitième, bâti en retraite, contenant galeries sur la façade, 5 chambres, citernes, hangars, arrière cour et allée de côté proprement pavées. Le tout est très grand et est décrit comme suit, savoir : Une certaine portion de terre située dans le même district et le même ilet que la propriété ci-dessus décrite et y attenant, mesurant 36 pieds de face à la rue Huitième sur 110 pieds pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les cottages doubles Nos 189 et 191, 193 et 193 1/2, rue Huitième, coin Camp.

6. **Les doubles cottages en bois,** d'un rapport excellent et régulier Nos 189 et 191, 193 et 193 1/2 rue Huitième, coin Camp, bâtis sur les lots ci-après décrits, savoir :

Quatre lots de terre situés dans le même district et le même ilet que la propriété ci-dessus décrite et y appartenant, désignés par les Nos 13, 14, 15 et 16, sur un plan exécuté par C. A. De Armas, arpenteur, le 31 juillet 1865, et annexé à un acte passé pardevant Hugh Madden, ancien notaire de cette ville, le 31 juillet 1865; les dits lots mesurent savoir : Le lot No 13 forme le coin des rues Camp et Huitième, et mesure 25 pieds 5 pouces 2 lignes de face à la rue du Camp, sur 73 pieds 9 pouces de profondeur et face à la rue Huitième; le lot No 14 mesure 25 pieds 5 pouces 1 ligne de face à la rue du Camp, sur 73 pieds 9 pouces de profondeur; le lot No 15 mesure 25 pieds 5 pouces 2 lignes de face à la rue du Camp, sur 73 pieds 9 pouces de profondeur; le lot No 16 mesure 25 pieds 5 pouces 1 ligne de face à la rue du Camp, sur 73 pieds 9 pouces de profondeur. Le cottage Nos 189 et 191 rue Huitième a deux étages dans le fond et est bâti en retraite; il renferme une galerie sur la façade, un vestibule pour escaliers des lieux, 7 pièces distinctes, des hangars, citernes avec cours et allées de côté proprement pavées. Il rapporte $480 de loyer par an.

Le cottage Nos 193 et 193 1/2 rue Huitième, coin Camp, est également construit en retraite, rue Huitième, coin Camp; il a des galeries sur la façade et sur les côtés, 5 chambres, des citernes, hangars, cours devant et derrière et allées de côté proprement pavées, le tout rapportant $384 par an.

Cette magnifique rangée de cottages se loue parfaitement et est à proximité des marchés, des écoles, des églises et des lignes de cars. Le voisinage est irréprochable. Ces maisons offrent l'occasion d'un placement extrêmement productif.

Magasin et résidence No 890 rue Magazine, coin Toledano, et résidence simple No 117 rue Toledano.

7. Le magasin avec résidence très désirable, au coin des rues Magazine et Toledano. Le lot est désigné par le No 12 de l'ilet No 127, situé dans le Quatrième district de cette ville, borné par les rues Magazine, Toledano, Pleasant et Constance, mesurant 32 pieds de face à la rue Magazine sur 110 pieds de profondeur et 39 pieds 8 pouces 3 lignes de profondeur dans le fond.

Les améliorations comprennent premièrement le magasin avec résidence à deux étages, parfaitement situé, No 890, rue Magazine, coin Toledano, dispose en un grand magasin avec 4 chambres en bas et une galerie de façade et 4 chambres au-dessus, avec citerne, arrière cour etc. La propriété rapporte $480 par an. Deuxièmement la maison de résidence en bois à un étage dans le fond contenant 3 chambres avec citernes, cours etc. Cette propriété mérite d'être recherchée soit comme emplacement d'affaires soit comme placement, à cause des affaires qui sont concentrées dans le voisinage du marché de la Neuvième rue.

Le cottage de résidence No 931 rue Magazine, près de l'avenue de la Louisiane

8. **Le cottage-home simple en bois, bien situé,** No 934 rue Magazine, à distance du trottoir avec jardin sur la devanture et ayant galerie de devant et 2 chambres, bâtisses de dépendances, citerne, arrière-cour, etc. Le terrain est désigné par le No 18 dans le car é borné par les rues Magazine, Constance, Delachaise et l'avenue de la Louisiane, mesurant 25 pieds de face à la rue Magazine sur 124 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Une double ligne de chars passe devant la propriété située dans un excellent quartier, près de la belle demeure de M. Keller, et à proximité de marchés, d'églises et d'une école. Un joli et confortable home.

Le magasin et les résidences en briques Nos 671 et 673 rue Tchoupitoulas, coin St-André

9. **Les magasins avec résidences massifs et bien bâtis, en briques, à deux étages avec mansardes** Nos 671 et 673 rue Tchoupitoulas coin St André, disposés en spacieux magasins avec corridor, salle à manger et cuisines au rez de chaussée, et larges galeries devant, cinq appartements au dessus, auvents, citernes arrière cours, etc., à chaque bâtisse. Le terrain est décrit comme suit : Un certain morceau de terre situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, St André, Adèle et Rousseau formant l'angle des rues Tchoupitoulas et St André et mesurant 51 pieds 1 pouce et 6 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 136 pieds, 1 pouce et 6 lignes de profondeur et de façade à la rue St-André, 129 pieds, plus ou moins, de profondeur, de l'autre côté, 46 pieds, 6 pouces de largeur à l'arrière.

La propriété du coin, No 671 rue Tchoupitoulas est occupée et la buvette et le salon de billards donnent $540 par an; et le No 673 rue Tchoupitoulas est le magasin de vêtements Nolan très anciennement établi, donnant un revenu annuel de $300.

Ces magasins, bien construits sont à proximité des patates ou l'on expédie par navires, des presses à coton, du ferry de Gretna et sont précieux comme emplacements de commerce ou comme placements de capitaux.

De complets renseignements quant aux baux, etc., seront donnés au moment de la vente. Voir les plans à la Bourse.

Conditions—Pour les sécurités comptant, et pour les immeubles un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur. Le reste à un et deux ans de crédit pour des billets subdivisés en coupons à l'agrément des parties intéressées et spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur portant 7 pour cent d'intérêt par an, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, les polices d'assurances transférées, et les acquéreurs assumant les taxes dues et exigibles en 1892, en sus du prix d'adjudication, devront faire le dépôt d'usage de 10 pour cent comptant pour assurer la vente.

Les actes de vente pardevant Geo C. Préot, notaire aux frais des acquéreurs.
24mai—24 28 juin 4 11 18 25

ANNONCE JUDICIAIRE.
Contenu d'une
FABRIQUE DE BALAIS
Bien Equipée.

DANS L'AFFAIRE DE
Duncan McStravick vs ses Créanciers.

No 35,186.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 177 rue Commune—MERCREDI, 25 mai 1892 à 11 heures du matin, sur les lieux, No 76 rue Commerce, entre Notre Dame et Julia, il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D pour la paroisse d'Orléans, en date du 9 mai 1892, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée :

Le tout et en particulier, les machines et effets mobiliers contenus dans le dit local consistant en partie de 1 moteur Sprague, 2 machines à coudre à vapeur, machines à lier les balais, arbre de couche, courroies, coffre-fort en fer, pupitres etc. Comptes courants, etc.

Conditions—Comptant sur les lieux.
14mai—14 21 au 25

PAR W. I. HODGSON & FILS.

Fleurs artificielles.

Vitrines, Comptoirs, Rayons, Miroirs, Pendules, Stores, Globes, Ustensiles, etc., etc., au magasin bien connu de

Mme E. FUXA No 68 rue Royale.

Sans limite ni réserve.

PAR W. I. HODGSON & FILS, Encanteurs, Bureau No 13 rue Carondelet—VENDREDI, 27 mai à 10 1/2 heures du matin, au No 68 rue Royale près Conti pour cause de retraite des affaires actives, sera vendu :

Tout le contenu et le beau stock de fleurs, etc., dans le dit magasin, établi depuis plus 40 ans. Conditions—Comptant.
22 mai—

Avis.

Le Dr C. Testut prévient les personnes que cela peut intéresser qu'on ne trouvera que chez lui, rue St-Pierre, No 154, près Remparts, son **Punaisicide Liquide—Bed Bug killer and Egg Destroyer.** Toutes ses bouteilles portent sa propre signature. 12 4e—

ANEMIE

QUINA LAROCHE
Ferrugineux

Recommandé pour faciliter les Croissances et Formations difficiles, il procure au sang la force et les Globules rouges qui en font la beauté; il fortifie l'Estomac, excite l'Appétit, combat l'Anémie, la Lymphatisme; abrège les Convalescences, etc.

PARIS, 22, rue Drouot, 22, PARIS
NEW-YORK, E. FOUGERA ET Cie.

BULLETIN FINANCIER.

Lundi, 23 mai 1892.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Jusqu'ici cette semaine...	$2,443,910 00	$332,648 00
Même temps la semaine dernière..	2,583,051 00	316,613 00

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banques.

MONNAIE. — Souverains Victoria, $4 80 @ 4 90; 20 francs, $3 80 @ 3 90; doublons espagnols, $15 40 @ 15 60; 25-pesetas espagnols, $4 70, or léger américain, 97 @ 97 1/2c.; argent mutilé américain 0.78 par oz, dollars mexicains, 64 @ 69, sols péruviens, 67 @ 68; pesos chiliens, 67 @ 68; argent anglais, par £, $4 80 @ 4 86, billets de la Banque d'Angleterre, $4 80 @ 4 86; billets de la Banque de France, 18 1/4 @ 19 1/4.

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans — Comme il y a toujours beaucoup d'argent sur le marché, les taux continuent très faciles.

Papier exceptionnel..................	—@6
do A1..................	—@8
Prêts sur garanties collatérales........	4@6
Time do do	5@7
Papier hypothécaire..................	—@8

New-York—Taux de l'argent 1 1/2.
Londres—Taux de la Banque d'Angleterre 2; consols 97 9/16 à 97 5/8; U. S. 4's ——.
Paris—Rentes—95 05.
Argent en lingots (par oz fin) — Londres 40 1/2; New York 88 1/2; Nlle-Orléans 88 1/2.

CHANGE.

REISCHMARKS—95 1/16
Le STERLING est inactif.

Commercial (60 jours)..............	486
Traites de banques (60 jours).....	487 1/2

Les FRANCS sont inactifs.

Francs de commerce (60 jours)	5.18 1/4
Traites de banques (60 jours)	5.16 1/4

Le CHANGE A VUE SUR NEW-YORK est inactif.
Traites de commerce 50c. de prime.
Traites de banques $1 50 de prime.
Taux de collection des banques $1 50 de prime.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Appel de 11 A. M.

$3,000 City 5s..............	103
10 actions N O Brewing As..............	103 1/4
20 actions N O Brewing As..............	103
10 actions N O Brewin . Ass'n..............	102 3/4
Entre les appels de 11 A. M. et de 2 P. M.	
$10,000 Louisiana 4 s..............	89 1/4
Appel de 2 P. M.	
10 actions C C Slaughterhouse Co..............	50
10 actions du State National Bank..............	162
Après l'appel de 2 P. M.	
50 actions C C Slaughterhouse Co..............	48
5 actions Crescent City RR Co..............	96
15 actions C C Slaughterhouse Co..............	46
$3,500 Bons à prime..............	158

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

Banques.	Valeur au pair	Offre	Demande
American National..............	100	121 1/4	125 1/4
Bank of Commerce..............	10	15 1/4	15 3/4
Canal & Banking Co..............	100	165	168
Citizens..............	100	82	86
Germania National..............	100	212 1/2	220
Germania Savings..............	100	260	270
Hibernia National..............	100	200	215
Louisiana National..............	100	....	....
Metropolitan..............	100	165	175
Mutual National..............	100	105 1/2	112
N. O. National..............	100	675	....
People's..............	50	....	....
State National..............	100	160	....
Union National..............	100	....	....
Whitney National..............	100	....	....
Southern National..............	100	103 1/2	104 1/2
Traders..............	10	8	10
Compagnies d'assurance.			
Crescent Ins..............	100	....	....
Firemen s..............	50	10 1/2	15
Germania Ins. Co..............	100	105	120
Hibernia Ins..............	100	30	65
Home Ins..............	100	....	....
Lafayette..............	50	75	85
Merchants Mutual..............	100	....	39
Mechanics and Traders..............	100	105	111
New Orleans Ins. Ass..............	30	25	....
New Orleans Ins. Co..............	100	60	66
San Mutual Ins..............	100	11 1/2	....
Southern Ins. Co..............	100	96	108
Teutonia..............	100	....	140
Chemins de fer urbains.			
Carrollton..............	100	135	140
Crescent City..............	100	96	99
Canal and Claiborne..............	40	....	....
New Orleans City..............	100	128 1/2	130 1/2
Orleans..............	50	52	58
St-Charles Street..............	50	58	62
Actions diverses.			
C. C. Slaughterhouse..............	50	48 1/2	50 1/4
Imp. Bonded Warehouse..............	100	....	....
Jefferson City Gas Light Co..............	100	....	80
Consumers Ice Co..............	100	....	....
Louisiana Ice Man. Co..............	50	....	....
Metairie Cemetery Ass..............	100	....	....
N. O. Gas Light Co..............	100	96	99
N. O. Waterworks Co..............	100	92	93 1/4
N. O. Brewing Ass..............	100	101	103
N. O. Cold Storage Co..............	100	....	....
French Opera Association..............	250	....	....
Sugar Shed Co..............	60	20	30
Louisiana Electric Light Co..............	100	....	....
Standard Guano & Chem. Co..............	100	....	....
St. Martin Oil Works..............		....	....
Standard Fuel Ex. Co. of Chicago	10	1 1/2	2 3/4
Jockey Club..............	100	....	....
Comb. T. Stand..............		....	....
M. L. & B. As..............		....	....
Edison Elec. Illumin'g. Co..............		....	....
Takamine Ferment Co..............		....	....
Rosetta Gravel..............	100	....	....
Varie. Theatre..............		....	....
Graham P. & Co..............	10	....	....
Cherokee Iron Man'f'g Co..............		....	....
Jackson Brewery Bonds..............		....	....
C. C. Furniture Co..............		....	....
Independent Oil Works..............		....	....
Pelican Insurance..............		....	....
Jackson Coal & Coke Co..............		....	....
Co-operative Bank Co..............		....	....
Louisiana Furniture Co..............		....	....
Southern Athletic Club..............		....	....
Young Men's Ath. Club..............		....	....
N. O. & North Eastern RR..............		....	....
Independ Cotton Oil Bonds..............		....	....
Amer. Cott. Oil Deb..............		....	....
Bons d'Etat.			
Louisiana 4 s..............		89 3/4	89 3/4
Louisiana 8 s..............		....	....
Bons de ville.			
Premiums..............		158	159
Premium drawn number..............		....	....
Privilege on Premiums..............		....	....
Consolidated 6's..............		102 1/4	....
Consolidated 6's. Crossman..............		102 1/4	103
Extended 6's. Consol..............		....	....
Extended 6's. Consol. Crossman..............		107 1/2	108 1/4
Extended 6's..............		....	108
Extended 6's. R. R..............		....	....
Extended 6's. Waterworks..............		....	....
Extended 6's. Park..............		....	....
City 6 per cent certificates..............		102 1/2	....
Consolidated coupons..............		102 1/2	104
City 5's..............		103	103 1/4
City 7's, old..............		....	....
City 7 s, new..............		....	....
City 7 s. gold..............		....	....
Houston Funding..............		....	....
Houston Reg. Com..............		....	....
Bons divers.			
United States 4's..............		....	....
Canal and Claib. St. R. R. mort..............		....	....
C. St. L. & N. O. R. R. Co..............		....	....
Jackson R. R. 2d mort. coup..............		....	....
Jackson R. R. 2d mort. debt..............		....	....
Cotton Exchange Stock..............		....	....
Board of Trade Stock..............		....	....
Produce Exchange Stock..............		....	....
Mech., Dealers and Lumb. Ex..............		....	....
Sugar Exchange..............		....	....
Morgan's L. and T. R. R. 7's..............		124 1/2	126 1/4
Morgan's L. and T. R. R. 6's..............		112	....
New Orleans Gas bonds..............		....	....
Tex. & Pacific RR. 1st gold mort..............		83	....
Tex. & Pacific RR. 2d gold mort..............		....	....
St Charles Hotel Co. mort..............		....	....
Crescent City RR. 1st..............		....	....
Crescent City RR. new..............		....	....
N. O. City Railroad Co. mort..............		121 1/2	....
St Charles St. RR. Co. mort..............		....	....
Carrollton RR. Co. mort..............		....	....
Carrollton RR. Co. mort. (1892)..............		....	....
Carrollton RR. Co. mort. (1902)..............		....	....
N. O. Waterworks Co. 1st mort..............		113	....
N. O. Brewing Association bonds.		105 1/2	107
Louisiana Ice Man. Co. 1st mort..............		....	....
Louisiana Ice Man. Co. 2d mort..............		....	....
Louisiana Ice Man. Co. 3d mort..............		....	....
La. Elect. Light Co. 1st mort..............		....	....
La. Elect. Light Co. 2d mort..............		....	....
Levee S. Cotton Press mort..............		....	....
Cherokee mort. Bonds..............		....	....
Hyten Land Company bonds..............		....	....
Edison Bonds..............		....	....
Cotton Exchange 1st mort..............		....	....
Certificats et Warrants.			
State Warrants, ordinary, 1884..		28	....
State Warrants, ordinary, 1885..		29	....
State Warrants, ordinary, 1886..		29 1/4	34 1/4
State Warrants, ordinary, 1887..		....	....
State Warrants, ordinary, 1888..		....	....
Police certificates..............		....	....
School certificates..............		....	....
City scrip, old..............		....	....
City scrip, new..............		....	....
Jan. int. cert. on State consols..............		....	....
Certificats émis en vertu de l'acte 93 de 1880..............		....	....
Unpaid State coupons No 12.....		10	15
Unpaid State coup. prior to No 12..		....	....
State school warrants..............		....	....
Unlisted Securities.			
Boulevards..............	1	2	5

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 800 balles et 250 à arriver.
Le marché est stable.
Les cotons tachés sont de 1/4 à 1/2c. plus bas que les cotons blancs.

	Aujourd'hui		Hier	
Low Ordinary......	5 1/4	nom	5 1/4	nom
Ordinary..........	5 11/16	"	5 11/16	"
Good Ordinary......	6 1/4	"	6 1/4	"
Low Middling......	6 3/4		6 3/4	
Middling..........	7 3/16		7 3/16	
Good Middling.....	7 1/2		7 1/2	
Middling Fair......	8		8	
Fair..............	9 1/4	nom	9 1/4	nom

FUTURS.

A peine stables.
Janvier 7,50 à 7,52; février —— à ——; mars —— à ——; avril —— à ——; mai 7,10 à Bid; juin 7,11 à Bid; juillet 7,14 à 7,15; août 7,19 à 7,20; septembre 7,23 à 7,24; octobre 7,30 à 7,31; novembre 7,37 à 7,38; décembre 7,44 à 7,45.
Les ventes comprennent 53,900 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à Galveston 7 1/2; à Mobile 7 1/16; à Savannah 7; à Charleston à 7 1/2; à Wilmington à 6 3/4; à Norfolk 7 1/2; à Baltimore 7 1/4; à Boston 7 5/8; à Philadelphie 7 5/8; à Memphis 7 3/16; à Augusta 7 1/4.

MARCHE DE NEW-YORK.
SUR PLACE.

Calme.
Coton : Middling Gulf 7 3/4.

FUTURS.

Stables.
Janvier 7,89 à 7,90; février 7,99 à 8,00; mars —— à ——; avril —— à ——; mai 7,23 à 7,25; juin 7,27 à 7,28; juillet 7,37 à 7,38; août 7,44 à 7,46; septembre 7,51 à 7,54; octobre 7,60 à 7,61; novembre 7,69 à 7,70; décembre 7,79 à 7,80.

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—A la Nlle-Orléans depuis le 1er septembre, 2,413,603 balles, même temps l'année dernière, 2,009,469 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 6,872,334 balles, même temps l'année dernière, 6,706,141 balles.

EXPORTATIONS A L'ETRANGER.—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 2,019,605 balles, même temps l'année dernière, 1,810,631 balles; de tous les ports des Etats-Unis, 5,442,849 balles; même temps l'année dernière, 5,414,759 balles.

STOCKS — A la Nouvelle-Orléans, 149,514 balles; même temps l'année dernière, 105,481 balles, dans tous les ports des Etats-Unis, 686,281 balles, même temps, l'année dernière, 409,868 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL.
SUR PLACE.

Stable.
Coton—4 1/16 pour le Middling Américain.

FUTURS.

Stables.

MARCHE DU HAVRE.
SUR PLACE.

Ferme.
Coton—54 fr. pour l'Ordinaire (sur place), 51 fr. pour le Très Ordinaire (sur place), 46 1/2fr. pour le Bas (sur place).

FUTURS.

Calmes.

SUCRE ET MELASSE.

Jobbing 1/8 @ 1/4c plus élevé par livre pour le sucre, et 3 @ 5c plus élevé par gallon pour les mélasses que les cotes suivantes du Sugar Exchange.

Ventes 75 boucauts de sucre, 260 barils de sucre et 495 barils de mélasse et sirop.
Recettes 55 boucauts de sucre, 180 barils de sucre et 798 barils de mélasse et sirop.

OPEN KETTLE—Ferme.

Choice..............	3 1/2@ —
Strictly prime..............	—@ —
Prime..............	3 1/4@ —
Fully Fair..............	3 1/4@ —
Good fair..............	3 13/16@3
Fair..............	3 13/16@3
Good prime..............	—@ —
Good common..............	3 13/16@3
Common..............	2 3/4@2 11/16
Inferior..............	2 1/2@ —

CENTRIFUGAL—Ferme.

Plantation granulated..............	—@ —
Off granulated..............	—@ —
Choice white..............	—@ —
Off whites..............	—@ —
Gray off white..............	—@ —
Fancy yellow..............	—@ —
Choice yellow..............	—@ —
Prime off yellow..............	3 1/4@3 13/16
Off yellow..............	3 1/4@ 3 1/2
Seconds..............	3 9/16@3 3/4

MELASSE—

Fancy..............	—@ —
Choice..............	—@ —
Strictly prime..............	—@ —
Good prime..............	—@ —
Prime..............	—@ —
Good fair..............	—@ —
Fair..............	—@ —
Good common..............	—@ —
Common..............	—@ —
Inferior..............	—@ —
Fermenting..............	15 @22

CENTRIFUGAL—

Fancy..............	—@ —
Choice..............	—@ —
Strictly prime..............	19 @ —
Good prime..............	15 @17
Prime..............	10 @12
Good fair..............	10 @12
Fair..............	6 @ 9
Good common..............	6 @ 9
Common..............	6 @ 9
Inferior..............	—@ —

SIROP— —@—

RIZ.
(Au Board of Trade)

Ventes — Sacs riz brut 779; barils riz écalé 2 286.
Recettes — Sacs riz brut 683, barils riz écalé ——.

RIZ ECALE—Stable.

Head..............	4 1/4@5 1/2
Prime..............	—@ —
Good..............	4@4 1/4
Fair..............	3@3 3/4
Ordinary..............	3@3 1/4
Common..............	2@2 3/4
No 2..............	—@2 1/4

RIZ BRUT—Inactif.
Cotes du riz brut : $2 50 à $3 75
RIZ POLI—$18 00 à 20 00.
SON—$10 00 à ——.

FARINES.
A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse :
FARINE—Stable.
Patents $4 90 à 4 85; extra fancy $4 45 à 4 50; fancy $—— à 4 00 le baril.
FARINE DE MAIS—$—— à 2 75.

HORS DE LA BOURSE.

FARINE SUR ORDRE—Winter wheat flour patents $4 90 à 5 10 le baril, extra fancy $4 55 à 4 65; fancy $4 30 à 4 40; Minnesota flour, bakers $5 00 à 5 50, Straights $4 87 1/2 à ——, patents $5 25.
FARINE DE MAIS—$2 75 à 2 90.
CREAM MEAL—Choice $2 90 à 3 00.
GRITS—$3 00 à 3 10.
HOMINY—$3 25 à —— le baril.
FARINE DE SEIGLE—$5 50 à ——.
OAT MEAL—$4 50 à 4 60 le baril.

GRAINS ET FOURRAGES.
A LA BOURSE.

MAIS — On cote — à 65 pour le blanc, — à 65 pour le mêlé et — à 65 pour le jaune.
AVOINE — Red Rust Proof Oats — à —; No 2 de l'Ouest — à 43, No 1 — à 44.
SON—90 à 90 1/2c.
FOIN—Prime $17 50 à 18 00; Choice $19 00 à 20 00.

HORS DE LA BOURSE.

Les petits lots se vendent aux prix suivants : maïs 2 à 4c. de plus par boisseau; avoine 2 à 4c. de plus par boisseau; son 5 à 8c. de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

PROVISIONS.
A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros :
Les provisions sont faciles.
NOUVEAU MESS PORK—$11 25 à ——.
VIEUX MESS PORK—$9 75 à 10 00.
VIANDES SALEES SECHES — Epaules 5 3/4 à 5 7/8, short rib sides 6 1/2 à ——; long clear sides 6 1/2 à ——; short clear sides 6 3/4 à ——.
BACON — Epaules 6 à ——; short rib sides 7 1/4 à ——; long clear sides 7 1/4 à ——; short clear sides 7 1/2 à 7 5/8.
GRAISSE — En tierçons, refined, 5 1/2 à ——; leaf 7 1/2 à ——.
JAMBON—10 1/2 à 11 1/2.
Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros les prix des détaillants sont de 25 à 50c. plus élevés pour le porc, et de 1/4 à 1/2c. pour les autres articles provenant du porc.

HORS DE LA BOURSE.

PRODUITS DIVERS—Jobbing—Pork, bbls—Family pork $10 75 à 11 00; prime mess $10 75 à 11 00; rump pork $10 25 à 10 50.
Sugar-cured Meats, la livre—Shoulders 7 1/2 à 7 3/4c.; Boston cut shoulders 7 1/2 à 7 3/4c., picnic hams 7 1/2 à 7 3/4c; breakfast bacon 9 1/2 à 10 1/4c; hams 10 1/2 à 12 1/2c.
Bœuf—Extra plate $9 00 à 9 50 le baril; plate $7 75 à 8 25; extra mess $7 00 à 7 25 Fulton Market $11 00 à ——; extra plate—demi baril — $5 00 à 5 25; plate $4 50 à 4 75; extra mess $4 00 à ——; New York Fulton Market $6 50 à 6 75.

GROCERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots :
CAFE — Prime 18, good 17 1/2; fair 17 1/4; ordinary 15 1/4; common 14 1/2c. la livre.
BEURRE—Western Creamery — Extra 23 à —c.; extra firsts — à 21c., firsts 19 à 20c.; Western Dairy — Extra 18 à —; extra firsts 15 à 16, firsts — à —. Jobbing un peu plus élevé.
FROMAGE—New York creams 13 à ——; twins, full cream, 10 à —. Young America's, full cream 10 1/2 à ——; singles 10 1/4. Jobbing un peu plus élevé.
SEL—De la Louisiane—City Coarse 75c., City Fine 95c., City Crushed 85c., Rock Salt 3/4c. la livre; Pocket Salt 1 1/2 à 5c. selon la grosseur.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton—Ici $9 00 à —— per ton.
Farine de graine de coton au dépôt $21 00 à —— per short ton, pour l'exportation $23 50 à 24 00 f. o. b. per long ton.
Oil cake—$23 50 à 24 00 pour l'exportation f. o. b.
Huile de graine de coton (en gros ou pour l'expédition) — Prime crude 24 à 25 1/2c. bid le gallon in new cooperage.
TOILE D'EMBALLAGE — Prix des marchands—Il y a deux qualités de jute bagging sur le marché—
Eastern — 2 1/4-pound à 8 1/4c. per yard, 2-pound 7 1/4c., 1 3/4-pound 6 3/4c. Western—2 1/4-pound 7 3/4c. per yard, 2-pound 7 1/4c., 1 3/4-pound 6 3/4c.
Twine—Jute 8 à 8 1/2 la livre.
COTTON TIES—Arrow $1 20 à — le paquet.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c. de plus pour les petits lots et 1 à 5c. de plus par livre.
Pommes, par baril, $3 50 à ——, sèches, par livre, choix à fancy, 4 1/2 à 5c. Amandes, par livre, 16 à 17c. Bananes par régime $1 25 à 2 25. Noix du Brésil, par livre, 8c. Citrons par livre, 25c. Currents, 6 à 7c. Marrons par livre, 7 à 10c. Coco, par 1000, $25, coco, naked, pièce, 3 1/2c. Dates, par livre, —— 7c. Fr-ines quarts 5 à 6c.; plats 2 à 3 1/2c. Figues par livre, 14 à 15c. Filberts, par livre, 12c. Limons par boîte, $4 00 à ——. Oranges de la Floride non soies. Oranges de Messine et Palerme, par boîte, $3 25 à 3 75. Oranges Impériales $3 50 à 4 00. Pacanes, par livre, 10 à 20c. Pistaches par livre, 5 à 7c. Ananas, par douzaine $1 50 à 3 00. Pruneaux, par livre, 16c. Raisins, par boîte, $1 75 à 2 00. Noix, par livre 16c.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Nos cotes représentent le prix du gros au landing. Les marchands obtiennent 15 à 25c. de plus par baril et 1/4 à 1/2c. par livre en lots.)
POMMES DE TERRE—De l'Ouest $1 50 à 1 75 le baril, de la Louisiane $2 50 à 3 00.
PATATES DOUCES — Par baril $2 25 à 2 50.
YAMS—$2 75 à 3 00.
OIGNONS—De la Louisiane $3 25 à —— le baril.
AIL—De la Louisiane 25 à 75c. par mesure double.
TOMATES—Par boîte de 1/3 de boisseau $1 25 à 1 75.
COW PEAS—Clay $1 30 le boisseau. Whippoorwill et Mixed $1 15.
CHOUX—Par crate $2 00 à 2 25.
CHOUCROUTE—De l'Ouest $6 00 à 6 50 le baril; demi-baril $3 00 à 3 25.
HARICOTS—Choice Northern med. 2 1/4 à 3 1/4; Northern red kidney choice à 4 1/4; white kidney 2 1/2; pois verts 2 1/4 à ——; petit pois 2 1/4 à —— le baril.
VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 15 à 25c. de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et 1 à 2c. de plus par douzaine d'œufs.
Grosses volailles de l'Ouest $4 50 à 5 00 la douzaine; poulets $1 50 à 4 00, canards $3 25 à 4 00, oies nominales, dindes $10 00 à 12 00.
Grosses volailles de la Louisiane $3 50 à 4 50; poulets $1 50 à 3 50; canards $3 00 à 3 50, oies nominales; dindes $10 00 à 12 00.
ŒUFS — Ceux de l'Ouest 10 1/2 à 11; ceux de la Louisiane 11 à 11 1/2.
SUIF—4 1/2c. la livre pour celui de la ville; 4c. celui de la campagne.
CIRE D'ABEILLE — Prime yellow à 28c. la livre.
LAINE—Burry 10 à 15c. la livre; Louisiane clear, coupe de printemps 17 à 18 1/2c., coupe d'automne 17c.; clear lake 19 à 20c.
PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 3c., steer et peaux de vaches 30 à 70 livres 2c., kips 14 à 34 livres 3c., peaux de veau 37c. pièce, grub salted 4c.
PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted 2c.; dry flint 5, dry salted 4c. la livre.
PELLETERIE—Otter 5 à $3 00, castor 5 à 25c. pièce; racoons 5 à 20c.
PEAUX—Chevreuil 20c. la livre; mouton 10 à 80c. pièce; chèvre 10 à 20c.
MOUSSE—Mêlée 2 à 2 1/2c. la livre; grise 1 1/2 à 2c., noire 3 à 3 1/2c.
CORNES—Cornes de bœufs, prime, — à 4c pièce; cornes de vaches — à 1c.

MARCHANDISES DIVERSES.

TABAC EN FEUILLES—Heavy and Régie trade lugs 3 à 6c. Leaf 5 1/2 à 13c. Cutting and Burley cutting lugs 4 1/2 à 7c. Leaf 10 à 25c.
TABAC MANUFACTURE — Jobbing, par livre—Fine plug 80c. à $1 15, fine medium 53 à 63c.; Bright quarter and common 11 inch 4's et 5 à 23 à 33c. Bright navy 23 à 45c., fancy natural leaf 50 à 80c., fine cut chewing 30 à 65c., granulated smoking 25 à 70c.
NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à 50c. de plus par baril. Pitch $1 75 à 1 90, goudron de charbon $—— à 6 00 le baril, goudron de pin $3 75 à 4 00. Résine — A B C D E $1 05 à 1 10, F $1 10 à 1 15, G $1 15, H $1 30 —— I $1 90 K $2 20 M $2 25. N $2 45 à —— W G $2 65, W W $2 95 à $3 00. Essence de térébenthine 28 1/2. Jobbing 2 à —c. de plus le gallon.

CHARBON.

PITTSBURG—Par chaland 31 à 33c le baril, famille 50c. le baril, $5 00 le boucaut, anthracite $9 00 à 9 50 le ton., bateaux 46c.; steamers $3 80 à —— la tonne.
ALABAMA—Par baril lagger 50c. Cahaba 65c., steam coal sur chars $3 25 à 3 50 la ton.

VINS ET LIQUEURS.

Alcool, le gallon..............	$2 25@	2 35
Brandies du pays, le gallon..	1 50@	3 50
Pêche, vieux, le gallon..............	2 25@	3 50
Pomme, le gallon..............	2 25@	3 50
Cognac importé, 1882, le gallon..	....@	5 25
1878..............	....@	6 00
1875..............	....@	6 25
1870..............	....@	7 00
1865..............	....@	7 50
1860..............	....@	8 50
1848..............	....@	12 50
Otard, Dupuy & Co. Cognac, 1882..............	....@	5 00
1870..............	....@	7 50
1864..............	....@	9 50
1848..............	....@	10 75
L. P. Claverie & Co. Cognac 1880..............	....@	5 50
1873..............	....@	6 50
1868..............	....@	7 50
1850..............	....@	14 50
Whisky—Rectifié de la Louisiane, 90 0/0 de preuve, par gallon..............	1 15@	1 18
Ouest..............	1 15@	1 18
Bourbon..............	1 40@	3 50
Seigle..............	1 50@	3 50
Ecosse, importé..............	4 50@	5 50
Irlande, importé..............	4 50@	5 50
Duffy's malt whisky, par gallon.	....@	3 00
Duffy's malt whisky, par caisse.	....@	8 50
Genièvre—Du pays, de New-York ou de Philadelphie, par gallon..............	1 15@	1 50
Hollande, par gallon..............	3 25@	3 50
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par gallon..............	3 50@	3 75
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par caisse..............	9 50@	10 00
David McArthur & Co's Old Tom Gin, par caisse..............	9 50@	10 90
David McArthur & Co's Old Tom Gin, par gallon..............	2 55@	2 75
Holland, par caisse..............	8 50@	9 50
Vins Rouges—Claret ordinaire la caisse..............	2 75@	3 50
Importé Médoc, la caisse..............	....@	5 00
St-Julien, la caisse..............	....@	6 50
Vertheuil Médoc, la caisse..............	....@	6 50
Margaux, la caisse..............	....@	6 50
Château Dillon, la caisse..............	....@	7 00
Château Duplessy, la caisse..............	....@	7 50
Pontet Canet, la caisse..............	....@	10 00
Latour, la caisse..............	....@	10 00
Leoville, la caisse..............	....@	14 00
Château Haut Brion, la caisse..............	....@	24 00
Château Lafitte, la caisse..............	....@	25 00
California Claret, le gallon..............	35@	75
California Zinfandel, le gallon..............	45@	1 00
Importé, ordinaire, la barrique..	57 50@	60 00
Claret de famille, la barrique..	65 00@	80 00
Richebon, la barrique..............	....@	85 00
Blanquefort, la barrique..............	....@	105 00
St-Clément, 1887, la barrique..	....@	125 00
Château Dillon, la barrique..............	....@	125 00
Château Didon, J. Prom & Co., la barrique..............	65 00@	75 00
Château de Pertois, J Prom & Co., la barrique..............	90 00@	110 00
Vins Blancs — Californie, le gallon..............	45@	90
Ordinaire, la caisse..............	2 75@	3 50
Importé Graves, la caisse..............	....@	6 00
Importé Sauternes, la caisse..............	....@	8 00
Importé Haut Sauternes, la caisse	....@	10 00
Imp. Chât. Carbonnieu, la caisse..	....@	10 00
Imp. Château d'Arche, la caisse..	....@	11 50
Imp. Chât. Suduiraut, la caisse..	....@	13 25
Imp. Château Rousset, la caisse..	....@	16 00
Importé Château Latour Blanche, la caisse..............	....@	18 00
Importé Chât. Yquem, la caisse..	20 00@	30 00
Importé de famille, la barrique..	65 00@	80 00
Importé fin, la barrique..............	100 00@	200 00
Pints $1 de plus par caisse.		
Ordinaire, la caisse..............	3 25@	3 50
Muscat, la caisse..............	4 25@	6 50
Madère, Cette, le gallon..............	1 00@	1 10
Madère, genuine fine, le gallon..	3 50@	5 00
Madère, la caisse..............	12 00@	25 00
Sherry, Cette, le gallon..............	1 00@	1 10
Sherry, genuine Xérès, le gallon.	1 50@	5 00
Sherry, la caisse..............	20 00@	25 00
Très vieux porto, la caisse..............	6 00@	25 00
Champagne — Roederer carte blanche, quarts, la douzaine	....@	30 50
G. H. Mumm & Co.'s Dry Verzenay..............	....@	27 50
Extra Dry..............	....@	31 50
Delbeck & Co.'s extra dry arts	....@	30 50
Delbeck & Co.'s Delmonico, qts..	....@	28 00
D. B. Pel & Co.'s, quarts..............	....@	28 00
Perrier-Jouet — Reserve Royal, quarts..............	....@	32 50
Perrier-Jouet—Special, quarts..	....@	32 50
Moet & Chandon, white seal, qts.	....@	30 00
Bouche, extra Sec, quarts..............	....@	30 50
Bouche, Sec, quarts..............	....@	30 50
Bouche Riche, quarts..............	....@	30 50
Pomery Sec..............	....@	33 00
Veuve Clicquot..............	....@	32 75
Louis Roederer, quarts..............	....@	31 00
Pints $2 de plus par caisse.		
Demarcilly Royal champagne, Ultra Sec, quarts..............	29 50@	....
Demarcilly Royal champagne, Ultra Sec, pints..............	31 50@	....
Ale et Porter—		
Read Bros, la douzaine..............	....@	1 75
Burke, E. J., la douzaine..............	....@	1 75

QUINCAILLERIE.

Axes—"I cut kees," par douz....	$6 75@	7 00
Crescent, par douz..............	5 75@	6 25
Diamond axle grease, en boîtes, par gs..............	5 00@	5 50
Scott's bellows, 28 to 42-inch, chacun..............	5 50@	15 00
Trace chains, la paire..............	25@	75
Ox chains, 1/4, 5 16 et 3/8, par livre.	5 1/2@	7
Hoes—A. B. & Co., H. B. No 2-0 @5, par douz..............	2 25@	5 00
A. B. & Co., A. B. No 2-0@3, par douz..............	2 50@	5 00
Lyndon B.C. No 4 0@3, par douz.	3 85@	6 00
Baldwin set 4 0 1, par douz....	3 00@	4 00
West La Dow cultivator, Whitney by discs, chacun..............		65 00
Planet, Jr., cultivator, plain, chac.		4 25
Planet, Jr., cultivator, horse hoe, chacun..............		6 25
Planet, Jr., cultivator, wheels ch.		1 00
Brest La Dow cultivator, chacun..		40 00
Universal cultivator, chacun..............		22 50
Columbia cultivator, chacun..............		33 55
Brown riding cultivator, chacun..		26 50
Brown walking cultivator, chacun		20 00
Monroe rotary harrows, Nos 1 & 5	17 50@	25 00
Geddes' hinge harrows, 14/30 tooth..............	7 50@	15 00
Pennington side harrows, chacun.		3 50
A. B. & Co. side harrows, chacun.		3 75
Expanding harrows, 11-tooth, chac.		3 75
Deere's stalk cutter, No 1..............		30 00
Deere's stalk cutter No 2..............		27 25
La Dow disc harrows..............		37 25
Deere disc harrows, No 1..............		29 00
Deere disc harrows, No 4..............		26 00
Hollow ware, skillets and lids....		34 00
Anvils..............	10@	2 1/2
Bar iron, basis, per cwt..............		1 1/2
Sheet iron, basis, per cwt..............		2 00
Steel nails, 50@60 basis, keg....		2 75
Wire nails, 50@60 basis, keg....		1 90
I cut hoe plows, pony x pts....		2 40
I cut hoe plows, A-O x pts., list $6 75, less 35 per cent		
I cut hoe plows, B-O x pts., list $6 75, less 35 per cent		
I cut hoe plows, C-O x pts., list $7 50, less 35 per cent		
I cut hoe plows, D O x pts., list $10 40, less 35 per cent		
list $11 40, less 35 per cent		
A. B. & Co. steel plows, pony x pts., chacun..............		2 75
A. B. & Co. steel plows, A-O x pts., chacun..............		3 25
A. B. & Co. steel plows, B-O x pts., chacun..............		4 00
A. B. & Co. steel plows, C-O x pts., chacun..............		6 00
A. B. & Co. cast plows, 1/2-8 pony x pts., chacun..............		1 65
John Deere Plows—		
Texas Ranger series, steel and wood beam, 30 per cent from list.		
Blue Board series, steel and wood beam, 30 per cent from list.		
Pelican series, steel beams, 25 per cent from list.		
Creole series, steel beams, 25 per cent from list.		
"Banner" Combined Corn and Cotton Planter, without roller, net..............	10 50@	....
Roller, for same, net..............	1 00@	....
Georgia stocks, single..............		75
Georgia stocks double..............		1 75
Farmers' pet double stocks..............		1 75
Rope, sisal, 1/2 inch and over, basis.		9 1/4
Rope, manila, 1/2 inch and over, basis.		11 1/2
Rope, cotton, 5 16 and 3/8 inch, basis.		11
Spades—Ames', A. B. & Co., chacun..............	5 50@	10 50
Shovels—Ames', A. B. & Co., chacun..............	5 50@	10 00
Barb wire, galvanized, per cwt....	....@	3 50
Drop shot, tower, per bag..............		1 37
Buck shot, per bag..............		1 62
Dupont powder, per keg..............		5 50
Dupont powder, 49 keg. lots, f.o.b.		5 01
Case knives, par douz..............	4 75@	5 50
Wheelbarrows, par douz..............	14 50@	19 00
Best coal barrows, chacun..............	5 50@	6 00
Allen c. a. meal distributor..............	60 00@	....
Clarke's c. s. meal distributor....	65 00@	....
Black Cap Stoves, less 50 per cent off list.		
Garland stoves, less 50 per cent off list.		
Pennant stoves, less 50 per cent off list.		
Challenge ice chests and Challenge refrigerators less 30 per cent off list.		

MATERIAUX de CONSTRUCTION

Yard Spot Quotations.

Yellow pine, rough, per 1,000 feet—	
Timber No 1..............	$20 00@....
No 2..............	16 00@....
No 3..............	12 00@....
Scantling No 1..............	16 00@....
No 2..............	12 00@12 50
No 3..............	9 00@10 00
Boards No 1..............	16 00@....
No 2..............	13 50@....
No 3..............	10 00@12 50
No 4..............	8 00@ 9 00
Plank No 1..............	$16 00@....
No 2..............	12 00@13 50
No 3..............	10 00@....
Flooring No 1..............	15 00@....
No 2..............	14 00@....
No 3..............	10 00@....
Weth. b'ds No 1..............	12 00@....
No 2..............	10 00@....
Ceiling No 1..............	12 00@....
No 2..............	10 00@....
No 3..............	8 00@....
Yellow pine, dressed—	
Flooring No 1..............	$25 00@30 00
No 2..............	18 00@22 50
No 3..............	14 00@15 00
Weth. b'ds No 1..............	14 50@15 00
No 2..............	13 00@13 50
Ceiling No 1..............	$20 00@22 50
No 2..............	12 00@13 50
No 3..............	8 00@10 00
Boards No 1..............	14 00@....
No 2..............	12 00@....
No 4..............	10 00@....
Cypress—	
Rough b'ds No 1..............	$32 50
No 2..............	22 50
No 3..............	15 00
No 4..............	12 00
No 5..............	10 00
No 6..............	7 00@....
Dr'ed b'ds No 1..............	$35 00
No 2..............	25 00
No 3..............	17 50
No 4..............	14 50
No 5..............	12 00
Wharf timber—	
No 1..............	$13 00
No 2..............	11 00
No 3..............	9 50
Mahogany timber per ton..............	$50 00@65 00
Cedar timber, per ton..............	50 00@75 00
Walnut timber—Il n'y en a pas sur le marché.	
Oak lumber, per 1000..............	40 00@50 00
Shingles—16, 18 and 20 inch, sawed and split..............	
Laths, per 1000..............	2 50@ 3 00
Alabama lime..............	2 00@ ....
Cement, domestic..............	90@ 1 00
Cement, imported..............	1 50@ 1 85
Hair..............	2 40@ 3 00
Brick, Lake and I. C. R. R..............	5 00@ 7 50
Brick, paving..............	8 50@ 9 50
Brick, ordinary..............	10 00@ ....
Sand..............	2 00@ ....
Shells, small..............	20@ 35
Shells, large..............	....@ 35
Plaster, calcined..............	1 25@ 1 50
	2 00@ ....

FEUILLETON.

No 5. Commencé le 19 mai.

Mère et Martyre.

—PAR—

PAUL D'AIGREMONT.

PREMIERE PARTIE.

LE MYSTERE DE L'OMBRE.

II

QUI?

(Suite.)

—Oh! parlez, parlez!.... Devant vous, il y a un prêtre dont la mission est de consoler; mais également encore un homme d'honneur, un parent, qui peut-être aussi vous donnera un bon conseil.

—Conseil, consolation!.... Qu'est-ce que cela devant ce qui m'arrive?

—Ah! vous me faites frémir!.... Nous sommes de la même famille, songez-y. Par grâce, expliquez-vous.

—Vous le voulez?......

—Je vous en conjure.

—Votre frère vous a-t-il dit le nom de la maladie dont je suis en train de mourir?

Les yeux de l'abbé s'arrondirent.

—Je ne le lui ai pas demandé, balbutia-t-il éperdu.

—Eh bien, je suis empoisonné, Charles, tout simplement.

—Empoisonné, vous!.... Mais par accident, alors?

—Non, par une criminelle, dont j'ai d'abord cru votre frère complice.

—Raymond, lui, l'honneur même.... Ah! marquis, c'est horrible, cela.... Et c'est à moi que vous le dites?

—Rassurez-vous, mes soupçons sont partis. Devant les soins dévoués dont il m'a entouré, je me suis dit que s'il m'avait empoisonné, il m'eût laissé mourir......

—Et cela seul a fait votre conviction?.... Et son caractère, sa loyauté, sa vie entière ne vous avaient rien affirmé?....

—Quand on souffre moralement et physiquement comme je le fais, on peut devenir injuste. Pardonnez mes soupçons, Sintély, je suis le plus malheureux des hommes. Si vous saviez par qui je meurs!

—Par qui?.... Je ne m'en doute même pas. Mais la monstruosité de vos premiers soupçons devrait vous mettre en garde contre les autres. Quand on souffre, ainsi que vous venez de le dire, la saine notion des choses s'en va.

—Non, cette fois-ci mes yeux ont vu la criminelle!

—La criminelle!.... s'écria Charles, pendant qu'une pâleur nouvelle envahissait ses traits.... La criminelle.... Vous devez avoir perdu la raison....

—Il y a de quoi. C'est ma femme.

—Madeleine!.... Oh! ce n'est pas vrai. Sur mon honneur d'homme et de prêtre, je me porte garant du sien.

Si vrai, si profond avait été le cri, qu'Horace se sentit remué.

L'abbé Sintély était certainement l'être sur terre en qui il avait le plus de confiance.

—Je l'ai vue, répéta-t-il.

—Et moi, je vous répète que ce n'est pas vrai. Ma cousine, ma sœur, la pure Madeleine, la sainte de nos campagnes gasconnes, une empoisonneuse!.... O marquis, si vous avez cru la voir, c'est que vos yeux appesantis de sommeil ou de souffrance ne distinguaient point les choses.

Non, non, vous avez aperçu quelque apparition, fruit imaginaire de votre fièvre et de vos rêves, mais votre femme, jamais!

—J'ai fait plus que la voir, je lui ai parlé.

—A elle?

Le marquis, imperceptiblement, se troubla.

—A elle, répondit-il néanmoins, mais d'une voix moins sûre.

Cette hésitation n'échappa point au prêtre.

Vous lui avez dit vos soupçons?

—En partie. Elle m'a donné à boire, j'ai bu, cela est sûr, et c'est à partir de ce moment que mes souffrances sont venues, que le feu a couru dans mes veines, que mes pieds et mes mains se sont glacés. Je le lui ai raconté au matin en présence de votre frère.

—Et qu'a-t-elle répondu?

—Elle a nié être entrée dans ma chambre.

—Ah! vous le voyez bien!....

—Clément l'a vue, lui aussi.

—Clément ne dit pas la vérité.

—Mais moi, moi, je suis sûr d'avoir vu ma femme, avec son peignoir blanc, et la tête enveloppée d'une mantille en dentelle!

Ces mots frappèrent Sintély.

—Et son visage était à découvert? demanda-t-il.

—Non, répondit franchement M. de Cypières. Mais qui voulez-vous que ce soit en dehors d'elle?

—Tout le monde, la terre entière, mais pas Madeleine.

—Ce sont des mots, cela, mon cher. Ah! si vous croyez qu'après l'avoir aimée comme je l'ai fait, j'en suis venu à l'accuser du plus abominable des crimes sans y avoir pensé et réfléchi, et creusé la chose sous tous les sens, vous vous trompez.

Elles sont longues, les heures de fièvre et d'insomnie, et durant ces éternelles veilles, je n'ai pas pensé à autre chose.

Si ce n'est pas Madeleine l'empoisonneuse, qui donc?

Sans parler de l'intérêt qu'elle a à faire disparaître un être morose, jaloux et bilieux comme moi, pour jouir en paix de sa jeunesse et de ma fortune, qui, dans l'hôtel, pourrait à part elle, ou Jeannie, ou la nourrice approcher librement de moi?

Qui, surtout, a sa taille, sa tournure, sa minceur?....

Ce n'est pas Jeannie, toute petite.... La nourrice qui est énorme....

Qui alors?....

—Comment voulez-vous que je le devine, moi, et vous, qui habitez l'hôtel, veillé constamment ainsi que vous l'êtes par Clément,—lequel vous est absolument dévoué,—si vous l'ignorez!....

Ce que je vous répète, marquis, c'est que votre femme, Marie Madeleine de Bram, marquise de Cypières, est incapable non seulement d'une mauvaise action, mais même d'une mauvaise idée. J'ai grandi avec elle. Jusqu'à ses dix-huit ans, aucune de ses pensées ne m'a été cachée. La fleur des champs n'est pas plus immaculée qu'elle. Les saintes de nos autels ne sont pas plus dignes de vénération et de respect.

—Elle ne m'aime pas, murmura Horace ébranlé, mais cherchant des arguments, peut-être pour avoir l'intime bonheur de les entendre réfuter par cette bouche si pure, que le mensonge n'avait jamais souillée.

L'abbé leva les yeux au ciel, tandis qu'une légère rougeur colorait son teint mat.

—Qu'importe cela, dit-il avec vivacité. Et que sont les affections humaines, le goût de chacun, l'attrait ou le charme devant ces deux mots : devoir et honneur?

—Ah!.. c'est pour remplir un devoir que votre cousine est devenue ma femme. Un devoir auquel on l'a peut-être même un peu contrainte. Alors, sa conscience, élastique comme celle des créatures opprimées, — ou croyant l'être,—ne s'est-elle pas cru le droit d'échapper à ce devoir, sans doute au-dessus de ses forces?

—Taisez-vous, vous blasphémez. Madeleine n'est pas de celles dont vous parlez. Le jour où elle a mis sa main dans la vôtre, en elle est entrée la résolution formelle de se dévouer à votre bonheur. Vous l'avez faite mère, et cette joie, sans nom pour elle, ne l'a pas déliée de ses serments, au contraire.

Vous estimez vous-même que vous ne l'avez pas rendue heureuse?....

Je suis certain qu'elle ne s'est jamais plainte.

Si le fardeau fût devenu trop lourd, elle fût peut-être morte à la peine, c'est possible, mais le sourire aux lèvres.

Horace, impressionné jusqu'aux moelles, se souleva sur un coude, péniblement, douloureusement, et regarda l'abbé jusqu'au fond de ses prunelles d'azur.

Le pur regard du prêtre ne se troubla ni ne se déroba :

—J'ai en votre honneur, Sintély, une confiance aveugle, dit le malade. Donnez-moi votre parole que vous croyez à l'innocence de Madeleine, et j'y croirai aussi, me disant que j'ai rêvé.

Solennellement, Charles leva la main :

—Sur ce que j'ai de plus sacré en ce monde et en l'autre, dit-il de sa belle voix grave, sur ma vocation de prêtre, sur mon honneur d'homme, je vous jure, monsieur le marquis, que ma cousine est la plus honnête, la plus loyale créature qui existe. Je vous réponds de son honneur sur le mien.

—Merci, dit le malade, vous me faites un bien immense, infini.... Je vous crois, Sintély.

Mais tout à coup les yeux du malade s'arrondirent, tandis qu'une terreur folle, une inexprimable anxiété apparaissait sur ses traits ravagés.

Mais alors.... balbutia-t-il éperdu, alors.... j'ai commis une mauvaise action, plus que cela même.... un crime!

Charles était devenu aussi livide que le mourant.

Qu'avez-vous donc fait, mon Dieu? fit-il en joignant les mains.

—J'ai accusé Madeleine....

—Sans preuves?

—Je croyais les avoir.

—Vous, un honnête homme?.... Vous n'aviez pas vu son visage, et vous disiez contre elle cette chose monstrueuse, atroce, horrible, qu'on ne peut même croire alors que le doute n'est pas possible?

—Et à qui avez-vous dit ces imprudentes, ces coupables paroles?

—Je ne les ai pas dites, je les ai écrites....

—Vous?.... Vous?.... Mon Dieu!.... Mais il faut réparer cela; retirer cette lettre, la démentir.

—Je le ferai.

—Sur votre honneur?

—Sur mon honneur.

—A qui l'avez-vous écrite?

—A ma sœur.

—La vicomtesse de Mondragon?

—Oui.

—Il faut sonner Clément, lui demander du papier, de l'encre....

—Inutile. Claire arrive dans quelques heures, je lui réclamerai moi-même la lettre maudite....

—Devant témoins?

—Tout ce que vous voudrez. Revenez ce soir, n'est-ce pas?

—Tant que vous le désirerez.

—Merci. Oh! soyez béni, vous qui m'avez fait tant de bien. Ne parlez de mes soupçons à personne, je vous en prie, Sintély.

Un sourire triste vint errer sur les lèvres décolorées du prêtre.

—La discrétion est un des devoirs de notre profession, dit-il.

Et comme le visage de M. de Cypières s'altérait visiblement :

—Souffrez-vous davantage, demanda-t-il avec bonté?

—Oui, beaucoup. Peut-être n'est-ce que la fatigue et les émotions de ce long entretien.

—Je vous laisse. A ce soir.

—Merci encore. Un service, voulez-vous?

—De tout cœur.

—Passez chez Madeleine, envoyez-la-moi, et disposez-la au pardon.

—Cela, c'est inutile, répondit vivement l'abbé. Ma cousine, vis-à-vis de vous, ne connaît que la tendresse, l'indulgence, le dévouement à toute épreuve.

Au même instant l'élégante silhouette de Mme de Cypières se profilait au seuil de la porte.

—Je trouvais que votre visite se prolongeait trop, Charles, dit-elle, j'étais inquiète, mais si je suis de trop, je me retire.

Horace l'enveloppa d'un regard attendri.

—Au contraire, dit-il, restez.

Puis subitement :

—Avez-vous entendu les dernières paroles de votre cousin, ma chère enfant?

Elle devint toute rose.

—Involontairement, oui, dit-elle.

—Et qu'ajoutez-vous à cela?

—J'espère bien que vous n'avez jamais douté de mon affection pour vous, Horace, fit-elle tendrement. Quant à mon indulgence, vous n'en avez pas besoin.

—Vous êtes un ange, ma belle sainte.

Et pieusement, presque avec respect, il passa ses mains glacées et tremblantes sur les beaux cheveux bruns de la jeune femme, comme pour la bénir, pendant que sanglotante à ses côtés, elle s'était agenouillée en murmurant :

—Guérissez, Horace, je ne demande pas autre chose à Dieu dans mes prières. Guérissez et le bonheur reviendra ici....

L'abbé Sintély partit.

Son visage était calme; mais le cœur bourrelé d'inquiétudes, il se disait :

—Le marquis de Cypières a toute son intelligence, toute sa raison; s'il a vu une femme lui donner à boire, pendant la nuit, c'est que cela est......

Mais alors puisque ce n'est pas, que ce ne peut pas être Madeleine, quelle est cette empoisonneuse?......

III

LA VICOMTESSE DE MONDRAGON.

Une heure environ après que Charles Sintély eut quitté l'hôtel de Cypières, un des grands landaus de la maison revenait de la gare d'Orléans où il était allé chercher la vicomtesse de Mondragon et la dame de compagnie qui l'accompagnait.

—Eh bien, dit-elle en descendant vivement de voiture et s'adressant au premier domestique venu, comment va M. le marquis?

Le domestique prit aussitôt un visage désolé.

—Mais très mal, je crois, dit-il; car M. l'abbé Sintély est venu ce matin, envoyé par son frère.

La vicomtesse porta à ses yeux un mouchoir garni de dentelles et, s'adressant à la jeune femme qui la suivait :

—Je vous le disais, Reine, fit-elle, on a un bien grand intérêt à me séparer de mon frère, puisqu'on ne m'avertit qu'à la dernière extrémité du danger qu'il court.

Le visage régulier, mais plus froid qu'un marbre de la femme de chambre, ne bougea pas, et elle écouta sa maîtresse vers les étages supérieurs, sans qu'on ait entendu le son de sa voix.

Femme de chambre?.... Reine Penhoët ne l'était que par occasion, car elle appartenait à une bonne famille bretonne, et elle avait débuté dans la vie, d'après le peu que l'on savait sur son compte, par être institutrice.

La misère l'avait forcée un peu plus tard à entrer comme ouvrière dans des ateliers. Mme de Mondragon l'avait ramenée de l'un de ses voyages au simple titre de femme de chambre.

Elle paraissait accepter cette nouvelle déchéance avec une sorte de placidité hautaine, où il y avait plus d'orgueil que de résignation.

Dans tous les cas, elle ne se plaignait jamais, n'avait point de confident, remplissait ses fonctions avec une exactitude méticuleuse et ne se familiarisait avec personne.

Mme de Mondragon paraissait l'aimer; dans tous les cas elle ne pouvait se passer d'elle et Reine, très raide et encore plus indépendante avec tout le monde, lui obéissait aveuglément.

Ses manières, son langage, sa mise quoique simple, étaient d'une demoiselle de compagnie, mais encore d'une demoiselle de compagnie bien élevée et même affinée.

De la même taille que sa maîtresse, elle héritait des robes de celle-ci, et les portait au moins aussi bien qu'elle.

De loin, on les prenait souvent l'une pour l'autre.

En général, dans l'entourage de la vicomtesse, on détestait Reine Penhoët, qui ne frayait avec personne, et malgré sa position de subalterne, avait su se cantonner dans une sorte de réserve hautaine, inabordable. On lui en voulait de son mutisme, de ses dédains, de la pureté inattaquable de sa vie, surtout de l'intimité journalière où l'admettait Mme de Mondragon, si orgueilleuse avec les autres.

Un seul faisait exception à cette règle; c'était Clément Gaube.

Du jour où il avait vu Reine pour la première fois, il l'avait, en effet, adorée.

La Bretonne avait passé avec sa maîtresse deux mois à la Roche-Morte avant le mariage du marquis de Cypières.

Que s'était-il passé entre Reine et Clément alors?

Nul ne le savait, mais il était à présumer qu'ils s'étaient plu, car une fois on avait entendu le valet de chambre dire à la Bretonne :

—Du jour où M. le marquis fera de moi un intendant, je pourrai vous offrir une existence plus digne de vous.

Flattée, Reine avait souri, sans dire non.

Clément croyait atteindre son but, lorsque le mariage d'Horace avait fait partir Reine et sa maîtresse de la Roche-Morte, remettant tout en question.

Cette complication n'avait pas peu contribué, on le comprend, à augmenter la haine que Clément Gaube avait vouée à Madeleine, dont la douceur ne l'avait jamais désarmé et qu'il appelait toujours "l'Etrangère."

Dans l'antichambre du haut, Mme de Mondragon rencontra Clément.

—Reine, dit-elle, en se retournant vers la jeune femme, je vous laisse ici. Causez avec votre fiancé, moi je vais me débarrasser de votre manteau de voyage, avant d'entrer chez mon frère.

A ce mot de fiancé, le visage morose et préoccupé du valet de chambre se dérida comme par enchantement, et dans ses yeux monta une courte flamme dont il enveloppa la Bretonne.

Celle-ci, assise sur une banquette, avait son même air de suprême et froide indifférence.

—Vous ne me dites rien, Reine? demanda Clément, désolé de cette attitude. Avez-vous donc quelque chose contre moi?

Elle sourit vaguement.

—Non, dit-elle. Que voulez-vous que j'aie? Je suis fatiguée de ce long voyage, voilà tout. Je ne dors jamais en chemin de fer, et Magalas est loin.

—Vous me rassurez. Ici, la vie n'est pas gaie....

—Pour qui l'est-elle? Qui veut la fin veut les moyens.

Clément tressaillit et la regarda profondément.

—Alors, vous n'avez pas changé? demanda-t-il.

—Je ne change jamais. Je vous ai donné ma parole. Le jour où Mme la vicomtesse consentira à ce que je devienne votre femme, ce sera fait.

(A continuer.)